Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Ouarzazate
Commune Siroua

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 36/2026

La Commune Siroua procède à l'achat sur bon du commande des prestations, objet du présent avis en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat Et Fourniture D'articles Plomberies Au Profit De La Commune De Siroua

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristique	Unité	Quantité	Garanties Exigées
1	Tuyau polyéthylène Ø63	Tuyau polyéthylène Ø 63 1ère choix	ml	260	
2	Tube orange Ø160	Tube orange Ø160 10 bar 1ère choix	ml	120	
3	Collier de serrage	Collier de serrage 1 ère choix	U	300	
4	Coude PEHD Ø63	Coude PEHD Ø63 compression 90° 1 ère choix	U	40	
5	Manchon de jonction PEHD Ø63	Manchon de jonction PEHD Ø63 1ère choix	U	15	
6	Clapet anti retour laiton 2"	Clapet anti retour laiton 2" 1ére choix	U	10	
7	Colle PVC gel de 500 ml	Colle PVC gel de 500 ml 1 ère choix	U	3	

- **Lieu d'Exécution** : Siege de la Commune Siroua province d'Ouarzazate.
- **Délai d'Exécution de la prestation** : 5 jours.
- **Date et heure limite de réception des devis des concurrents** : 30/11/2026 à 09h00
- **exige de tous les concurrents de déposer catalogue signe et cacheté, ce document devra mentionner l'objet du présent avis d'achat sur bon de commande et le numéro de l'offre.**
- **Apres avoir consulté les termes de référence, le soumissionnaire doit les faire retourner, cachetés et portant la mention '' lu et accepté '.**
- **Tous ces documents demandés par commune, doivent être mis dans une enveloppe portant l'objet et le numéro de l'offre et déposé au bureau d'ordre de la commune au plus : Tard 27-11-2026 à 16h30min**
- **Tout manquement d'un document demandé par l'administration, entrainera l'écartement de l'offre**
- **Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :** www.marchespublics.gov.ma

Le président de la commune

Le Président

Belaid
AIT-HSSAIN

Scanné avec CamScanner